

# Communiqué de presse

## Forum sur la promotion des investissements en Afrique centrale

Le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) organise, en partenariat avec la République du Congo, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Banque Islamique de Développement (BID), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), et Juristes et Economistes Internationaux contre la Pauvreté (JEICP), un forum sur le thème :

**« La promotion des investissements dans le contexte de l'intégration régionale en Afrique centrale :  
*Enjeux et défis de la mise en place de mécanismes sous-régionaux de garantie des investissements et mobilisation de l'épargne.* »**

Ce forum qui se tiendra à Brazzaville en République du Congo du 19 au 21 juin 2006, fait partie des initiatives de divers partenaires au développement pour faciliter les choix stratégiques et promouvoir des politiques d'investissement efficaces au niveau des pays et des institutions communautaires.

Il s'agit notamment pour le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la CEA et ses partenaires d'offrir aux différents acteurs des pays de la sous-région et aux institutions régionales l'opportunité d'échanger sur :

- les contraintes et les opportunités d'investissement en Afrique centrale ;
- les mécanismes à mettre en place pour que les investissements productifs, dans divers secteurs, soutiennent la croissance économique et propulsent les économies de l'Afrique centrale ;
- les reformes indispensables à mettre en place en vue d'attirer des investissements substantiels dans les secteurs les plus aptes à provoquer des effets d'entraînement sur les entreprises, et à constituer le vecteur d'une intégration régionale réussie.

Le forum de Brazzaville constitue le point de départ d'une série d'actions devant conduire à la mise en place de mécanismes innovants pour une plus grande mobilisation de l'épargne pour le financement du secteur privé, y compris un fonds sous-régional de garantie des investissements en Afrique centrale.

Fait à Yaoundé, le.....2006

Le Directeur

**Hachim Mamadou KOUMARE**

**Contact :**

Commission Economique pour l'Afrique  
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale  
Tél : (237) 223 14 61/222 08 61  
Fax : (237) 223 31 85  
Email : [sroca@uneca.org](mailto:sroca@uneca.org)  
Site Web (du forum) :.....

# SOMMAIRE

|   | <b>Pages</b> |
|---|--------------|
| LE BSR-AC/CEA EN BREF.....                  | 3            |
| CONTEXTE DU FORUM.....                      | 4-5          |
| JUSTIFICATION.....                          | 6            |
| OBJECTIFS.....                              | 7            |
| PARTICIPATION ET ORGANISATION DU FORUM..... | 8-9          |
| PERSONNES A CONTACTER.....                  | 10-11        |

## **Le BSR-AC/CEA en bref...**

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) dispose, à travers le continent, de cinq (5) Bureaux sous-régionaux dont celui de l'Afrique centrale basé à Yaoundé au Cameroun. Il couvre les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et Sao Tomé - et - Principe.

### **Quelques dates importantes :**

- 1971 ; création sous l'appellation de UNDAT (Groupe des Conseillers en Développement), avec pour mission de pourvoir en conseils les Etats membres dans les domaines socio-économiques.
- 1978 ; changement des Bureaux en Centres Multinationaux de Programmation et d'exécution de Projets de l'Afrique Centrale (MULPOC) avec pour mission l'exécution des programmes et projets conçus au niveau du siège, à Addis-Abeba.
- 1997 ; nouveau changement de nom. On parle plutôt des Centres de Développement Sous-Régionaux (CDSR). Ce changement dans l'appellation fut opéré sous l'impulsion des Etats africains qui ont exprimé le désir d'avoir une plus grande visibilité du rôle joué par ces entités.
- 2002 : les CDSR deviennent les Bureaux sous-régionaux de la CEA (CEA-Bureaux sous-régionaux ).

### **Ses missions**

- Agir en tant qu'instrument opérationnel de la CEA au niveau des pays et au niveau sous-régional;
- Fournir des services consultatifs aux Etats membres, aux communautés économiques régionales et aux acteurs du développement au niveau des sous-régions;
- Faciliter la coopération, l'intégration et le développement économiques au niveau sous-régional;
- Promouvoir les questions concernant les femmes;
- Rassembler et diffuser l'information;
- Agir en tant que facilitateur des activités d'intégration des organismes du système des nations Unies opérant dans la sous-région.

### **Ses partenaires**

- Les organisations Inter-gouvernementales et les agences du système des Nations Unies, il fournit à cet effet des services de coordination pour le programme opérationnel du système des Nations Unies et des Agences spécialisées en collaboration avec le PNUD et le Coordonnateur Résident des Nations Unies au niveau national;
- Les communautés économiques sous-régionales et les Organisations intergouvernementales, pour la mise en place de projets d'intégration;
- Les gouvernements, la société civile et le secteur privé dans la sous-région de l'Afrique centrale, pour la mise en place de réseaux d'information et d'échange.

## CONTEXTE DU FORUM

Ce forum sur la promotion des investissements que le Bureau sous-régional organise à Brazzaville, répond à la demande des organisations patronales d'Afrique centrale et fait partie des initiatives de divers partenaires au développement pour faciliter les choix stratégiques et favoriser des politiques d'investissement efficaces au niveau des pays et des institutions communautaires. A ce titre, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) et PRO-INVEST coopèrent à l'organisation du forum. L'objectif final est l'amélioration du climat des investissements en Afrique centrale à travers la mise en place de mécanismes et instruments de soutien aux investissements.

Les investissements étrangers directs (IED) vers l'Afrique en 2004 ne représentaient que 3 % des flux mondiaux d'IED ( CNUCED, *World Investment Report 2005*), orientés prioritairement vers l'exploitation des ressources naturelles (l'industrie pétrolière a cumulé plus de 60% des IED en direction de l'Angola, la Guinée équatoriale, le Nigeria et l'Egypte).

Ce faible niveau d'investissement est dû tant à l'environnement des affaires, souvent inadéquat par rapport aux attentes des investissements qu'à la perception qu'ont ces derniers des pays de la sous-région.

En Afrique centrale, de nombreux pays ont entrepris depuis le début des années 1990, d'importantes réformes en vue de promouvoir les investissements. Ils ont procédé, entre autres, à un réaménagement du cadre institutionnel et réglementaire de l'investissement ainsi qu'à la restructuration de leurs systèmes financiers (principalement les banques et les fonds d'assistance aux PME/PMI).

Une étude récente menée par l'Agence Intergouvernementale de la francophonie (AIF), en partenariat avec le CNUCED sur les contraintes et perspectives de l'investissement dans l'espace CEMAC révèle que malgré ces efforts, plusieurs contraintes dont celles de nature institutionnelle et financière, continuent à freiner la dynamique des investissements étrangers dans la région. L'étude révèle par ailleurs les lenteurs dans le processus d'intégration régionale et les lacunes dans l'application des instruments juridiques communautaires.

En réponse à cette situation, la Table Ronde sur les investissements entre l'OCDE et l'Afrique tenue en novembre 2003 à Johannesburg en partenariat avec le NEPAD, la BAD et le Gouvernement sud-africain avait abouti au lancement d'une initiative africaine afin d'améliorer le climat des investissements en Afrique.

Si les investissements étrangers sont déterminants dans la croissance des économies africaines, les investissements internes ne le sont pas moins. Cependant, d'importants obstacles s'opposent à une augmentation rapide des investissements intérieurs compte tenu de la pauvreté généralisée.

Le faible taux d'épargne brute de l'Afrique subsaharienne (ASS), exprimé en pourcentage du PIB, est l'un des plus bas au monde malgré une tendance à la hausse enregistrée ces cinq dernières années. Il représentait en 2004, 19.8% du PIB (données FMI 2005) contre 32% en Afrique du nord et au Moyen-Orient, et 41% en Asie de l'est et au pacifique (Banque Mondiale 2005).

Les faibles revenus de la population, le manque d'institutions financières adéquates pour mobiliser l'épargne nationale et la fuite massive de capitaux qui sont placés à l'étranger expliquent la faiblesse de ce taux d'épargne en ASS.

A cet égard, les états devraient donc chercher à promouvoir le rapatriement d'une partie au moins de cette épargne, comme l'a préconisé le NEPAD, par la mise en place de politiques nationales d'amélioration de la gouvernance, la réduction des risques et de lutte contre la corruption.

## JUSTIFICATION

Les processus de libéralisation économique engagés pendant deux décennies n'ont pas permis aux pays de l'Afrique centrale de diversifier leurs économies, encore moins de se positionner sur la trajectoire de croissance. Pourtant, ces pays sont appelés à procéder de plus en plus à d'importantes réductions tarifaires et à soutenir la pression de la concurrence internationale, aussi bien de la part des pays développés que des autres pays en développement.

Afin de relever le défi de l'intégration économique régionale et d'optimiser les effets attendus des accords de libre-échange négociés ou en cours avec l'Union européenne dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE) ou de la loi sur la croissance et les opportunités(AGOA), **la mise en synergie des initiatives nationales en matière d'investissement et de croissance devient prioritaire et urgente.**

En effet, les APE offrent de nouvelles opportunités pour accroître les flux d'investissements. Les programmes prioritaires du NEPAD encouragent la diversification des investissements dans les pays africains. Les avancées en matière d'intégration régionale (élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce inter-Etats, mise en œuvre progressive des décisions et protocoles relatifs à la libre circulation des personnes, charte communautaire des investissements CEMAC... etc.) favorisent l'élargissement des marchés nationaux et l'essor des investissements locaux ou étrangers. De même, la Vie conférence de l'OMC tenue à Hong Kong (Chine) a procédé au lancement d'une initiative d'aide pour le commerce dont la finalité est de mobiliser les moyens adéquats permettant au pays en développement de lever les diverses contraintes qui limitent leur participation aux échanges.

Le forum que la CEA/BSR-AC et ses partenaires organisent, offre aux différents acteurs des pays sous-région et aux institutions régionales un cadre commun d'initiative et une opportunité d'échanger sur : i) les contraintes et les opportunités d'investissement en Afrique centrale, ii) les mécanismes à mettre en place pour que les investissements productifs-dans divers secteurs- soutiennent davantage la croissance économique et propulsent les économies de la sous-région.

Ce forum est aussi l'occasion de débattre des réformes indispensables à mettre en œuvre en vue d'attirer des investissements substantiels dans les secteurs les plus susceptibles de provoquer des effets d'entraînement sur les entreprises, et de constituer le vecteur d'une intégration réussie.

## **OBJECTIFS DU FORUM**

**L'objectif du forum à court terme est de démarrer un processus visant à créer un fonds régional de garantie des investissements**, en accord avec les orientations du NEPAD, et en prévision à de nouvelles initiatives de soutien aux efforts de la CEMAC, de la CEEAC et de leurs pays membres.

Les **objectifs spécifiques** visés par le forum sont :

- analyser les contraintes et les opportunités d'investissements en Afrique centrale ;
- favoriser l'échange d'informations sur les bonnes pratiques en matière de promotion/ facilitation des investissements et de mise en place d'instruments d'investissements, en mettant l'accent sur le rôle que peuvent jouer les Agences de Promotion des Investissements (API) et l'Association Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement (AMAPI) dans la problématique posée ;
- analyser les voies et moyens pour une meilleure collecte et une mobilisation plus accrue de l'épargne interne, en vue de financer des projets régionaux ;
- analyser les opportunités fournies par les APE et le programme de travail de Doha dans le domaine des investissements ;
- élaborer une feuille de route pour la création d'un fonds sous-régional de garantie et autres mécanismes à mettre en place pour améliorer l'environnement des investissements.

## **PARTICIPATION ET ORGANISATION DU FORUM**

### **Participation**

L'organisation du forum par la CEA se fait en collaboration – et sur le principe de complémentarité, de subsidiarité et d'avantages comparatifs- avec les principaux acteurs en la matière dont la CEMAC, la CEEAC, la BDEAC, l'OHADA, PRO-INVEST et la CNUCED.

En outre, participent à ce forum : les Ministères chargés du Commerce et des Finances, les Chambres de Commerce, les organisations patronales de la sous-région, la société civile, les Banques et les Commissions bancaires, les Fonds et autres institutions de garantie des investissements existants dans les états membres, les représentants de l'Association Mondiale des Agences de Promotion de l'Investissement (AMAPI) et des Agences de Promotion des Investissements (API) de la sous-région, l'Agence Française de Développement (AFD), la Société Financière Internationale (SFI), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE), PRO-INVEST, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée (ISTA), etc.

### **Organisation du forum**

Les débats et les échanges s'articulent entre autres, autour des expériences et des études réalisées par les divers partenaires.

Le forum est organisé en séances plénières autour de six panels comprenant des sous-thèmes, respectivement :

**Panel I: *Commerce, investissements et développement : quels enseignements pour les pays d'Afrique Centrale :***

- Politique commerciale et politique d'investissement : complémentarité ou substituabilité ?
- Intégration des stratégies d'investissement dans les politiques commerciales : cas des grands partenaires de l'Afrique Centrale.

**Panel II: *L'environnement des affaires en Afrique centrale :***

- Etat des lieux : Synthèse des études récentes ;
- Flux de l'IED vers l'Afrique Centrale ;
- Cadre juridique des affaires ;
- Opportunités dans des économies libéralisées Post Doha.

**Panel III : *Mobilisation de l'épargne et promotion des investissements en Afrique centrale:***

- Inadéquation entre offre et demande de financements en Afrique Centrale ;
- Sur-liquidité bancaire et financement du micro-crédit ;
- Sécurisation et garantie des investissements.

**Panel IV: *Gouvernance économique des investissements en Afrique Centrale***

- Instruments de mobilisation de l'épargne et de financement des investissements pour les PME et TPE: expériences et enseignements ;
- Quels rôles pour les agents institutionnels et les opérateurs économiques ? Dialogue public-privé : expériences des bonnes pratiques.

**Panel V: *Comment attirer les investisseurs dans la sous-région ?***

- Réformes économiques et institutionnelles ;
- Quels instruments à envisager pour l'Afrique Centrale (renforcement ou innovation des mécanismes existants : garantie, capital risque, conventions ou traités de protection des investissements, autres...) ;
- Renforcement des capacités en stratégie de formulation de politiques d'investissement ;
- Promotion et vulgarisation des opportunités d'investissement en Afrique Centrale.

**Panel VI: *Partenariat international et investissements pour l'Afrique Centrale***

- Opportunités d'investissement et risques liés à la globalisation ;
- Accords de partenariat UE-ACP et investissements ;
- Instruments juridiques et mécanismes d'appui des partenaires.

## Personnes à contacter

### CEA

1- Mme Anastasie MOUENDE  
Assistante du Directeur  
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la  
Commission Economique pour l'Afrique  
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)  
Tél : +(237) 223 14 61 / 222 08 61  
Fax : +(237) 223 31 85  
[amouende@uneca.org](mailto:amouende@uneca.org)

2- M. Abdoul KANE  
Fonctionnaire des Affaires Economiques  
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la  
Commission Economique pour l'Afrique  
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)  
Tél : +(237) 223 14 61 / 222 08 61  
Fax : +(237) 223 31 85  
[akane@uneca.org](mailto:akane@uneca.org)

3- Mme Anne marie BAKYONO  
Statisticienne  
Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la  
Commission Economique pour l'Afrique  
BP 14935 Yaoundé (Cameroun)  
Tél : +(237) 223 14 61 / 222 08 61  
Fax : +(237) 223 31 85  
[abakyono@uneca.org](mailto:abakyono@uneca.org)

### OIF

4- M. Chekou OUSSOUMAN  
Responsable de programme  
Direction du Développement Durable et de la Solidarité  
Secrétariat général de l'OIF  
Tél : +(33) 01 44 37 32 77 Poste 3277  
[chekou.oussouman@francophonie.org](mailto:chekou.oussouman@francophonie.org)

## **JEICP**

5- M. Dominique NJINKEU

Executive director

International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP) ou

Juristes et Economistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP)

180 Bloor St. West, Suite 904

Toronto, Ontario (Canada)

M5S 2V6

Tél. : +1 416 946 5796

Fax : +1 416 946 0797

[dominique.njinkeu@ileap-jeicp.org](mailto:dominique.njinkeu@ileap-jeicp.org)

6- Mme Gilberte YABIT

Logistics Coordinator

International Lawyers and Economists Against Poverty (ILEAP) ou

Juristes et Economistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP)

180 Bloor St. West, Suite 904

Toronto, Ontario (Canada)

M5S 2V6

tél. : +1 416 946 3107

Fax : +1 416 946 0797

[ileap@ileap-jeicp.org](mailto:ileap@ileap-jeicp.org)